

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Automne 2014

POL 1001-50
INITIATION À LA SCIENCE POLITIQUE
Vendredi 14h à 17h

Enseignant : Jean-Charles St-Louis
st-louis.jean-charles@uqam.ca

Bureau : A-3610

Heures de disponibilité : Vendredi de 11h à 12h30
ou sur rendez-vous

Descriptif officiel du cours

Ce cours a pour objectif de fournir les connaissances, le vocabulaire de base et les savoir-faire nécessaires à qui souhaite entreprendre des études universitaires en science politique. Il s'agit, d'une part, de se familiariser avec les réalités qui caractérisent le monde politique contemporain : carte du monde, variété des régimes, institutions, idéologies et cultures politiques, etc. Il s'agit, d'autre part, de développer les habiletés et techniques ayant trait à la lecture efficace des types de textes utilisés dans le cadre du programme et à un certain nombre de formes fixes d'écritures (résumé, compte-rendu, fiche de lecture, etc.). Le cours donnera lieu à une série de travaux pratiques, choisis en lien avec l'actualité politique.

But et objectifs spécifiques du cours

Le but de ce cours est de se familiariser avec les différentes notions, approches et débats qui guident et animent l'étude des phénomènes politiques. Les étudiant.es auront l'occasion d'explorer différentes idées et perspectives développées dans l'analyse de la vie politique contemporaine à travers l'approfondissement de certaines thématiques et sujets d'actualité. Ils et elles seront appelé.es par le fait même à développer certaines habiletés qui leur seront utiles tout au long de leurs études en science politique. À titre d'initiation aux études politiques, ce cours vise donc trois objectifs :

1. Maîtriser certains des principaux concepts, notions et théories utilisés dans l'étude des phénomènes politiques et saisir le sens des débats qui entourent leur définition et leur usage.
2. Développer certaines compétences essentielles à la poursuite d'études en science politique, telles que la prise de notes et la lecture efficace, la préparation et la rédaction de différents types de textes et la participation aux discussions.
3. Entreprendre une analyse généreuse, critique et informée de certains phénomènes politiques par l'appropriation de différentes notions vues en classe.

Démarche pédagogique

Pour chaque séance, l'enseignant proposera un exposé sur le thème à l'étude. Un plan révisé de cet exposé sera mis à votre disposition après le cours pour vous aider à organiser vos notes. Vous êtes sincèrement encouragés à prendre part activement aux présentations et discussions, votre participation contribuant directement à la richesse des apprentissages que nous ferons ensemble.

Les examens porteront principalement sur les éléments vus en classe et sur le contenu des lectures obligatoires. Comme ces lectures ont également pour but de vous préparer aux exposés magistraux, il est essentiel que vous les ayez lues avant chaque séance. Les textes au programme sont réunis dans **un recueil disponible à la COOP UQAM**. Puisqu'une partie des exposés sera consacrée à l'éclaircissement des textes à l'étude, il est fortement recommandé de les apporter en classe. Enfin, des lectures et d'autres ressources complémentaires visant à approfondir votre compréhension de certains thèmes abordés en classe seront mises à votre disposition sur *Moodle*.

Ressources complémentaires

Il est recommandé de se procurer le *Guide de méthodologie en science politique*, disponible au coût de 7\$ au Centre de monitorat Paulo-Freire (local A-3645, du lundi au vendredi de 11h à 16h). Ce guide présente des informations pratiques sur les différents travaux qui vous seront demandés au cours de vos études en science politique. Il propose aussi des normes pour la présentation des travaux et des références et sera utile tout au long de votre cheminement.

Mode d'évaluation adopté

- **Participation aux exercices d'intégration – 5% de la note finale, 1% boni**
À six reprises pendant la session, l'enseignant proposera une question visant à éclairer un phénomène politique contemporain à partir des notions vues dans le cours. Après discussion avec vos collègues, vous remettrez un court résumé de votre réflexion (quelques lignes). Chaque exercice vaudra 1% de la note finale.
- **Fiche de lecture – 15% de la note finale**
La fiche de lecture est à remettre au plus tard le **17 octobre au début du cours**. Elle portera sur **un des deux textes suivants** :
 1. Alain Noël et Jean-Philippe Thérien, « Un conflit à propos de l'égalité », *La gauche et la droite. Un débat sans frontières*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, pp. 19-54.
 2. Wendy Brown, « Nous sommes tous démocrates à présent », dans Giorgio Agamben et coll. (dir.), *Démocratie, dans quel état?*, Montréal, Écosociété, 2009, pp. 41-52.

Ces textes se trouvent dans le recueil et seront abordés en classe avant la remise de la fiche.

La fiche de lecture fera environ 600 mots. Elle sera présentée sur un *maximum* de deux pages (Times New Roman, 12 pts, interligne 1,5). Vous devez y identifier, dans l'ordre, les sept composantes suivantes : 1) Référence du texte; 2) But de l'auteur.e; 3) Problématique; 4) Thèse; 5) Principaux arguments; 6) Concepts-clés; 7) Appréciation critique.

Des informations complémentaires sur la fiche de lecture vous seront remises lors de la troisième séance (19 septembre).

▪ **Examen de mi-session – 30% de la note finale**

Un examen en classe se tiendra au retour de la semaine de lecture, le **31 octobre**. Il portera sur la matière vue dans la première partie du cours. Il sera composé de questions à réponses courtes (de quelques mots à une phrase) et moyennes (quelques phrases) et d'une question à développement, à choisir parmi les trois questions qui vous seront proposées. Un document de préparation à l'examen sera mis à votre disposition pour la semaine de lecture.

▪ **Compte-rendu critique – 20% de la note finale**

Le compte-rendu critique est à remettre au plus tard le **5 décembre au début du cours**. Il portera sur **un des quatre textes suivants** :

1. Anne-Marie Thiesse, « Les identités nationales, un paradigme transnational », dans Alain Dieckhoff et Christophe Jaffrelot, *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Sciences Po, 2006, pp. 193-226.
2. Diane Lamoureux, « Les mouvements sociaux, vecteurs de l'inclusion politique », dans Stéphan Gervais, Dimitrios Karmis, et Diane Lamoureux (dir.), *Du tricoté serré au métissé serré? La culture publique commune au Québec en débats*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, pp. 207-226.
3. Iris Marion Young, « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social », *Recherches féministes*, vol. 20, no 2, 2007, pp. 7-36.
4. Victor Armony, « Les rapports majorité/minorités au Québec : question culturelle ou enjeu de pouvoir? » dans Bernard Gagnon (dir.), *La Diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres*, Montréal, Québec Amérique, 2010, pp. 77-92.

À l'exception du premier texte, qui est disponible dans le recueil, ces textes seront mis à votre disposition sur *Moodle*.

Le compte-rendu critique fera environ 1000 mots. Il intégrera sous la forme d'un texte suivi les quatre composantes suivantes :

- 1) Référence complète de l'article
- 2) Introduction (contexte de l'étude, problématique, question et thèse)
- 3) Développement (démarche de recherche et argumentation)
- 4) Conclusion (appréciation critique des apports et limites de l'étude)

Des informations complémentaires sur le compte-rendu critique vous seront remises le 14 novembre.

▪ **Examen-maison (dissertation) – 30% de la note finale**

Un examen-maison portant sur la deuxième partie du cours sera distribué lors de l'avant-dernière séance (5 décembre). Vous devrez répondre à deux questions parmi un choix de quatre. Chaque réponse devra faire entre 750 et 1000 mots et tiendra sur un maximum de trois pages. Au total, l'examen fera donc de 1500 à 2000 mots et tiendra sur un maximum de six pages (Times New Roman, 12 pts, interligne 1,5). L'examen-maison est à remettre au plus tard le dernier jour de la session, le **lundi 15 décembre avant 16h, au A-3480**. Avant cette date, il peut être remis dans la chute de dépôt du département, au A-3405.

Des informations complémentaires sur l'examen-maison vous seront fournies lors de la remise des questions, le 5 décembre.

ATTENTION : Les travaux remis en retard sans justification valable seront pénalisés de 5% par jour, y compris les fins de semaine. Les travaux remis par courrier électronique ne seront pas acceptés. Une absence à l'examen de mi-session doit être justifiée, sans quoi il ne pourra pas être repris à un autre moment.

Calendrier des séances et des lectures	
---	--

5 septembre	Présentation du cours et introduction
12 septembre	<p style="text-align: center;">I – Étudier le politique</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Laurent McFalls, « Le moment politique », <i>Construire le politique. Contingence, causalité et connaissance dans la science politique contemporaine</i>, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, pp. 1-24. ○ Grégoire Kantardjian, « La politique », <i>Les grandes théories politiques</i>, Paris, L'Étudiant, 2003, pp. 16-29.

19 septembre	<p style="text-align: center;">II – Pouvoir, autorité et légitimité</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Philippe Braud, « Le pouvoir », <i>Sociologie politique</i>, Paris, Lextenso, 2011, pp. 89-90, 106-117. ○ Frédéric Rambaud, « Les mots du texte : Les relations stratégiques », dans Michel Foucault, <i>La volonté de savoir. Droit de mort et pouvoir sur la vie</i>, Paris, Gallimard, 2006, pp. 54-57.
26 septembre	<p style="text-align: center;">III – La gauche, la droite et les courants de pensée contemporains</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Alain Noël et Jean-Philippe Thérien, « Un conflit à propos de l'égalité », <i>La gauche et la droite. Un débat sans frontières</i>, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, pp. 19-54. * Texte pour la fiche de lecture *
3 octobre	<p style="text-align: center;">IV – L'État, la souveraineté et la citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mamoudou Gazibo et Jane Jenson, « La comparaison des institutions et des formes d'organisation politique », <i>La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques</i>, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, pp. 73-80, 88-98. ○ Jane Jenson, « Des frontières aux lisières de la citoyenneté », dans Jane Jenson, Bérengère Marques-Pereira et Éric Remacle, <i>L'état des citoyennetés en Europe et dans les Amériques</i>, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, pp. 23-30.
10 octobre	<p style="text-align: center;">V – Les régimes étatiques et la démocratie en question</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sylvie Arend et Christiane Rabier, « Les régimes démocratiques, autoritaires et totalitaires », <i>Le processus politique. Environnements, prise de décision et pouvoir</i>, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2000, pp. 257-276. ○ Wendy Brown, « Nous sommes tous démocrates à présent », dans Giorgio Agamben et coll., <i>Démocratie, dans quel état?</i>, Montréal, Écosociété, 2009, pp. 41-52. * Texte pour la fiche de lecture *
17 octobre	<p style="text-align: center;">VI – Les traditions d'organisation politique : le parlementarisme, le présidentielisme et les autres</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ W. Phillips Shively, « Le régime parlementaire » et « Le régime présidentiel », <i>Pouvoir et décision. Introduction à la science politique</i>, Montréal, Chenelière McGraw-Hill, 2013, pp. 184-215. <p style="text-align: center;">Remise de la fiche de lecture!</p>

24 octobre	Semaine de lecture
31 octobre	Examen de mi-session!
7 novembre	<p align="center">VII – Le nationalisme et les identités nationales 1 Théories et concepts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ernest Gellner, « Chapitre Premier. Définitions », <i>Nations et nationalisme</i>, Paris, Payot, 1983, pp. 11-19. ○ Anne-Marie Thiesse, « Les identités nationales, un paradigme transnational », dans Alain Dieckhoff et Christophe Jaffrelot, <i>Repenser le nationalisme. Théories et pratiques</i>, Paris, Sciences Po, 2006, pp. 193-226. <p align="center">* Texte pour le compte-rendu critique *</p>
14 novembre	<p align="center">VIII – Le nationalisme et les identités nationales 2 Perspectives historiques et nationalismes contemporains</p>
21 novembre	<p align="center">IX - Mouvement sociaux et démocratie Qui veut la démocratie? Quelques exemples d'Asie du Sud-Est</p> <p>Conférencier invité : Alexandre P. Pelletier, <i>Université de Toronto</i> Lectures à venir.</p>
28 novembre	<p align="center">X – Mouvements sociaux, soulèvements populaires et politique en Amérique du Nord et en Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Francis Dupuis-Déri, « Les mouvements sociaux au Canada et au Québec », dans Alain-G. Gagnon (dir.), <i>La politique québécoise et canadienne. Une approche pluraliste</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, pp. 479-506. <p>Lecture complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Diane Lamoureux, « Les mouvements sociaux, vecteurs de l'inclusion politique », dans Stéphan Gervais, Dimitrios Karmis, et Diane Lamoureux (dir.), <i>Du tricoté serré au métissé serré? La culture publique commune au Québec en débats</i>, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, pp. 207-226. * Texte pour le compte-rendu critique *

5 décembre	<p style="text-align: center;">XI – Genres et rapports de pouvoir</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Geneviève Pagé, « La démocratie et les femmes au Québec et au Canada », dans Alain-G. Gagnon (dir.), <i>La politique québécoise et canadienne. Une approche pluraliste</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, pp. 529-554. <p>Lecture complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Iris Marion Young, « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social », <i>Recherches féministes</i>, vol. 20, no 2, 2007, pp. 7-36. * Texte pour le compte-rendu critique * <p style="text-align: center;">Remise du compte-rendu critique!</p>
12 décembre	<p style="text-align: center;">XII – Pluralisme, diversité religieuse et laïcité</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Jocelyn Maclure et Charles Taylor, « Pluralisme moral, neutralité et laïcité », « Les principes de la laïcité » et « Les régimes de laïcité », dans <i>Laïcité et liberté de conscience</i>, Montréal, Boréal, 2010, pp. 17-47. <p>Lecture complémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Victor Armony, « Les rapports majorité/minorités au Québec : question culturelle ou enjeu de pouvoir? » dans Bernard Gagnon (dir.), <i>La Diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres</i>, Montréal, Québec Amérique, 2010, pp. 77-92. * Texte pour le compte-rendu critique *

15 décembre : Remise de l'examen-maison!

Ressources complémentaires

Braud, Philippe. *Sociologie politique*, 10^e édition, Paris, Lextenso, 2011.

Bickerton, James et Alain-G. Gagnon (dir.). *Canadian Politics*, 6^e édition, Toronto, University of Toronto Press, 2014.

Gagnon, Alain-G. (dir.). *La politique québécoise et canadienne. Une approche pluraliste*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2014.

Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson. *La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004.

Hermet, Guy et coll. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 7^e édition, Paris, Armand Colin, 2010.

McFalls, Laurent. *Construire le politique. Contingence, causalité et connaissance dans la science politique contemporaine*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006.

Shively, W. Phillips. *Pouvoir et décision. Introduction à la science politique*, Montréal, Chenelière McGraw-Hill, 2013.

Revue canadienne de science politique :

http://virtuolien.uqam.ca/tout/UQAM_BIB000222377

Revue Politique et sociétés : http://virtuolien.uqam.ca/tout/UQAM_BIB000192583

D'autres références vous seront fournies avec le plan de chaque séance.

GRILLE DE CONVERSION
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Note	Intervalle
A+	[92,5 – 100]
A	[88,5 – 92,5]
A-	[84,5 – 88,5]
B+	[81,5 – 84,5]
B	[78,5 – 81,5]
B-	[74,5 – 78,5]
C+	[71,5 – 74,5]
C	[68,5 – 71,5]
C-	[64,5 – 68,5]
D+	[62,5 - 64,5]
D	[59,5 – 62,5]
E	[0 – 59,5]

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.